



37, rue René Cassin
Bezannes CS 30009
51726 Reims Cedex

ASSOCIATION PAPILLONS BLANCS EN CHAMPAGNE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

ASSOCIATION PAPILLONS BLANCS EN CHAMPAGNE

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Siège social : 136 Rue Georges Charpak 51430 Bezannes

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

Aux membres de l'association PAPILLONS BLANCS EN CHAMPAGNE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association PAPILLONS BLANCS EN CHAMPAGNE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le paragraphe 5.1.1 *Changement de méthode comptable* de la note 5. *Principes et méthodes comptable* de l'annexe des comptes annuels qui expose les incidences du changement de méthode comptable induit par la première application des règlements ANC 2022-06 et ANC 2023-03.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier de la trésorière et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Forvis Mazars

Bezannes, date de la signature numérique

Signé par :
 **Vincent SCHREPEL**
 7AE525FC503F4D2...

Vincent Schrepel

Associé

1. Bilan au 31 décembre 2025

ACTIF	Exercice 2025			Exercice 2024
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
Frais d'établissement	178 711	83 281	95 430	125 516
TOTAL I	178 711	83 281	95 430	125 516
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisation incorporelles				
Frais de développement	8 976	4 488	4 488	4 937
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	235 636	171 535	64 101	46 443
Autres immobilisations incorporelles	302 419	189 025	113 395	168 746
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	56 009		56 009	6 949
Immobilisations corporelles				
Terrain	1 916 561	91 243	1 825 319	1 825 681
Constructions	22 167 583	17 818 871	4 348 713	4 787 965
Installations techniques, matériel et outillage industriel	5 842 741	4 888 416	954 326	854 885
Autres immobilisations corporelles	9 194 044	7 451 728	1 742 316	1 850 584
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	570 294		570 294	307 593
Biens reçus par leg ou donations destinés à être cédés				
Biens reçus par leg ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations	718 051	718 051		16 110
Créances rattachées à des participations	53		53	53
Autres titres immobilisés	304 499		304 499	247 244
Prêts				
Autres immobilisations financières	78 702		78 702	79 974
TOTAL II	41 395 569	31 333 357	10 062 213	10 197 162
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en cours	29 328		29 328	25 635
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	3 356 346	184 871	3 171 475	4 803 211
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	840 301	309 915	530 386	979 357
Charges constatées d'avance	148 077		148 077	127 039
Valeurs mobilières de placement				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	16 546 551		16 546 551	14 164 345
TOTAL III	20 920 604	494 786	20 425 818	20 099 587
Frais d'émission des emprunts (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Ecart de conversion Actif (VI)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	62 494 884	31 911 423	30 583 462	30 422 266

PASSIF	Exercice 2025	Exercice 2024
FONDS PROPRES / FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	1 571 856	1 571 856
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires	-	-
Fonds propres complémentaires	-	-
Ecart de réévaluation	34 383	34 383
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles	-	-
Réserves pour projet de l'entité	13 030 690	12 900 134
<i>dont réserves des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	8 659 483	8 798 997
Autres réserves	191 344	256 006
Report à nouveau	- 3 133 045	- 4 798 241
Résultat en attente d'affectation	- 0	-
<i>dont résultat hors activités sociales et médico-sociales</i>	-	-
<i>dont résultat des activités sociales et médico-sociales non contrôlées</i>	-	-
<i>dont résultat des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	- 0	-
Excédent ou déficit de l'exercice	630 886	1 731 091
Situation nette (sous total)	12 326 114	11 695 228
Fonds propres consommables	-	-
Subventions d'investissement	890 714	928 315
Provisions réglementées	1 288 510	1 147 498
TOTAL I	14 505 339	13 771 042
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations	-	-
Fonds dédiés	4 562 098	4 847 767
TOTAL II	4 562 098	4 847 767
PROVISIONS		
Provisions pour risques	80 045	121 800
Provisions pour charges	1 879 252	1 926 039
TOTAL III	1 959 297	2 047 838
PASSIF	Exercice 2025	Exercice 2024
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	2 586 034	3 070 687
Emprunts et dettes financières diverses	7 592	7 376
Instruments financiers à terme	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 166 278	2 316 934
Dettes des legs ou donations	-	-
Dettes fiscales et sociales	4 594 492	4 172 013
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	202 331	179 695
Produits constatés d'avance		8 913
TOTAL IV	9 556 727	9 755 618
Ecart de conversion Passif (V)		
Comptes en dehors du plan comptable officiel (à analyser)	-	-
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	30 583 462	30 422 266

2. Compte de résultat de l'exercice 2025

COMPTE DE RESULTAT	Exercice 2025	Exercice 2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	16 450	18 462
Ventes de biens et de services		
Ventes de biens		
<i>Dont ventes de dons en nature</i>		
Ventes de prestation de service	5 903 768	5 229 034
<i>Dont parrainages</i>		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	38 199 042	40 483 420
<i>Dont des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlées</i>	37 851 739	40 065 212
Versements des fondateurs ou conso de la dot consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
<i>Dons manuels</i>	226 535	116 357
<i>Mécénats</i>		7 503
<i>Legs, donations et assurances-vie</i>	50 785	4 990
Contributions financières	33 095	36 605
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	341 232	893 582
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	31 500	0
Utilisations des fonds dédiés	483 630	510 756
Autres produits	3 845 490	3 742 408
TOTAL I	49 131 527	51 043 117
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	254 111	224 329
Variation de stock	-3 694	20 191
Autres achats et charges externes	11 449 652	10 928 307
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	2 345 151	2 346 964
Salaires	22 793 829	21 834 934
Cotisations sociales	8 990 850	8 577 621
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	2 147 510	1 731 081
Dotations aux provisions	206 563	224 167
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées	342	0
Report en fonds dédiés	194 419	3 203 290
Autres Charges	56 071	97 007
TOTAL II	48 434 804	49 187 892
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	696 722	1 855 225

COMPTE DE RESULTAT	Exercice 2025	Exercice 2024
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	2 466	2 452
Autres intérêts et produits assimilés	180 716	153 012
Reprises sur dépréciations et provisions		291
Différences positives de change		
Produits des immobilisations financières cédées	0	0
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL III	183 182	155 755
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions	16 110	136 165
Intérêts et charges assimilées	50 488	62 252
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées	0	0
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL IV	66 598	198 417
2.RESULTAT FINANCIER (III-IV)	116 584	-42 663
3.RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	813 306	1 812 562
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels		114 349
TOTAL V		114 349
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles	141 012	162 177
TOTAL VI	141 012	162 177
4.RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	-141 012	-47 828
Participation des salariés aux résultats (VII)	0	0
Impôts sur les bénéfices (VIII)	41 408	33 644
Total des produits (I+III+V)	49 314 708	51 313 220
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	48 683 823	49 582 130
Comptes en dehors du plan comptable officiel (à analyser)	0	0
EXCEDENT OU DEFICIT	630 886	1 731 090
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature	12 297	10 300
Bénévolat	97 594	92 111
TOTAL	109 891	102 411
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURES		
Secours en nature		
Mise à disposition de biens et services	12 297	10 300
Prestations		
Personnel bénévole	97 594	92 111
TOTAL	109 891	102 411



**Annexe au bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2025
dont le total est de 30 583 462 euros et au compte de
résultat dégageant un bénéfice de 630 886 euros**

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 26 mai 2026.

Ce rapport contient 35 pages.

Table des matières

1.	Objet social	3
2.	Nature et périmètre des activités ou missions sociales réalisées	3
3.	Description des moyens mis en œuvre au cours de l'exercice 2025	5
4.	Faits caractéristiques d'importance significative de l'exercice et postérieurs à la clôture	6
4.1	Faits caractéristiques de l'exercice	6
4.2	Faits caractéristiques postérieurs à la clôture	8
5.	Principes et méthodes comptables	8
5.1	Principes généraux	8
5.2	Déroptions	9
5.3	Principales méthodes comptables	9
6.	Informations relatives aux postes du bilan	9
6.1	Actif immobilisé	10
6.2	Actif circulant	15
6.3	Tableau des dépréciations de l'Actif	16
6.4	Fonds propres	17
6.5	Fonds dédiés	20
6.6	Tableaux de variation des provisions réglementées et pour risques et charges	21
6.7	Provision pour risques et charges	21
6.8	Dettes	22
6.9	État des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice	23
7.	Informations relatives au Compte de résultat	23
7.1	Résultats par activité ou établissement	23
7.2	Passage du résultat comptable au résultat administratif (gestion sous contrôle de tiers financeurs) et autres informations sur les comptes des établissements sociaux et médico-sociaux	23
7.3	Produits du compte de résultat	25
7.4	Charges du compte de résultat	29
7.5	Résultat Financier	31
7.6	Résultat exceptionnel	31
7.7	Contributions et charges des contributions, volontaires en nature (pied du compte de résultat)	32
8.	Autres informations et engagements dont opérations et engagements envers les dirigeants	34

8.1	Informations relatives aux dirigeants (rémunérations, avances et crédits alloués, engagements en matière de retraite, pensions...)	34
9.	Informations relatives à l'effectif	34
10.	Autres informations relatives aux opérations et engagements hors bilan	35
10.1	Engagements financiers donnés et reçus	35
10.2	Information sur l'absence d'obligations d'établissement d'un compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public (CER)	35

1. Objet social

L'objet social de notre Association est décrit dans les statuts. L'Association a pour buts de :

- Gérer tout établissement et/ou service accueillant ou accompagnant les personnes déficientes intellectuelles, polyhandicapées et/ou atteintes de troubles envahissants du développement ;
- Faire changer le regard sur le handicap ;
- Faire connaître et reconnaître les besoins spécifiques et les attentes individuels des personnes porteuses d'une déficience intellectuelle, polyhandicapées et/ou atteintes de troubles envahissants du développement ;
- Favoriser l'accueil et l'écoute des familles, développer entre elles un esprit d'entraide et de solidarité, les inciter à participer à la vie associative ;
- Garantir un accompagnement de qualité tout au long de la vie aux personnes qu'elle prend en charge, y compris après la disparition des proches ;
- Promouvoir l'innovation dans une optique d'adaptation permanente aux besoins des personnes déficientes intellectuelles, polyhandicapées et/ou atteintes de troubles envahissants du développement accompagnées ;
- Permettre, lorsque cela répond aux besoins, aux capacités de la personne et à son projet de vie, l'inclusion en milieu ordinaire.

Les organes statutairement compétents de notre Association ont fixé différents objectifs pour réaliser l'objet social. Ces objectifs constituent le « projet associatif » pour lequel des réserves sont constituées le cas échéant dans nos fonds propres.

Sont réaffirmées dans ce projet associatif les valeurs fondamentales qui guident les actions des personnes engagées au sein de l'Association, valeurs qui sont les suivantes :

- Permettre l'émergence des potentialités de chacun,
- accompagner le parcours parent,
- assurer la continuité du parcours de vie de la personne,
- faire de notre capacité à nous ouvrir et à innover, le moteur de notre action,
- accompagner et développer la ressource humaine.

2. Nature et périmètre des activités ou missions sociales réalisées

La nature des activités et missions sociales réalisées par l'Association durant l'exercice, exclusivement sur le territoire de la Marne, peut être présentée ainsi :

- Hébergement en établissement, médicalisé ou non, d'enfants et d'adultes en situation de handicap ou déficients intellectuels ;
- Hébergement en foyer de travailleurs en ESAT ou en milieu ordinaire ;
- Services d'éducation et de soins à domicile, et Centre d'accueil spécialisé familial et thérapeutique ;
- Accompagnement dans l'emploi – en ESAT ou en milieu ordinaire.

Ces activités sociales et médico-sociales sont organisées autour de 4 pôles :

- Le Pôle Enfance et inclusion scolaire regroupe 3 instituts médico-éducatifs, 3 services d'éducation et de soins à domicile, et un centre d'accueil spécialisé familiale et thérapeutique. Il offre 305 places, dont 12 places d'internat et 13 accompagnements familiaux. Il accueille des enfants âgés de 0 à 20 ans polyhandicapés, de 6 à 20 ans déficients intellectuels ou de 3 à 20 ans porteurs de troubles autistiques. Le Pôle propose des parcours d'éducation et de soins adaptés et individualisés pour chaque enfant et développe des actions de prévention et d'éducation pour la santé nécessaire au développement et au bien-être du jeune public accueilli.
- Le Pôle Travail et insertion professionnelle accompagne dans l'emploi près de 320 personnes en situation de handicap dans ses deux ESAT* (Établissement et Service d'aide par le Travail) et ses EA* (Entreprise Adaptée). L'objectif premier est l'insertion en milieu ordinaire de travail. Le pôle intègre également la Permanence du Jard, service départemental spécialisé dans l'insertion socio-professionnelle en milieu ordinaire de travail des personnes en situation de handicap. Les établissements du pôle ont ainsi deux missions principales : l'accompagnement social et l'accompagnement professionnel.
- Le Pôle Habitat et intégration dans la cité regroupe les établissements et services dédiés aux travailleurs en ESAT, résidant en Foyer d'hébergement ou les personnes résidant en milieu ordinaire, Le pôle comprend deux foyers d'hébergement, un Service d'Accompagnement à la vie Sociale, un Service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés, lesquels disposent de places organisées en habitats diffus ou regroupés. Il accompagne 160 personnes. Un accueil de jour d'une capacité de 15 places a été créé à compter du premier septembre 2024 pour répondre aux besoins de place sur le bassin sparnacien.
- Le Pôle Hébergement et soins représente 6 établissements sur Reims et Epernay : une Maison d'Accueil Spécialisée, un Foyer d'accueil médicalisé pour adultes autistes, trois Foyers d'accueil médicalisé – Foyer de vie et trois Foyers de jour. Le pôle accompagne des adultes en situation de handicap avec la prise en compte de leurs spécificités. Il compte 274 personnes accompagnées.

Liste des établissements

L'Association Papillons Blancs en Champagne établit des comptes combinés, correspondant à l'ensemble du périmètre décrit dans le tableau présenté ci-dessous : les documents financiers sont issus de 26 comptabilités distinctes permettant de suivre l'activité des établissements regroupés, en distinguant l'activité sous gestion contrôlée et l'activité sous gestion propre.

Les deux Entreprises Adaptées, Le Nouvel Atelier et ACA Industrie, sont exclues du périmètre des comptes combinés.

	ETABLISSEMENT	ADRESSE	VILLE
	SIEGE	136 rue Georges Charpak	51430 BEZANNES
Pôle Enfance et inclusion scolaire	IME EOLINE	12 Cours Wawrzyniak	51100 REIMS
	SSAD MISTRAL GAGNANT	35 rue René Cassin	51430 BEZANNES
	IME LA SITTELLE	16Bis Cours Wawrzyniak	51100 REIMS
	SESSAD GALILEE	35 rue René Cassin	51430 BEZANNES
	IME GENEVIEVE CARON	10 avenue Foch	51200 EPERNAY
	SESSAD	10 Place Chocatelle	51200 EPERNAY
	CAFAST	35 rue René Cassin	51430 BEZANNES
Pôle travail et insertion professionnelle	ESAT LES ATELIERS DE LA FORET	Chemin des Gravettes	51220 POUILLON
	ESAT LES ATELIERS DE LA FORET	12 Rue Joseph Cugnot	51430 TINQUEUX
	ESAT LES ATELIERS DE LA VALLEE	7 rue de la Noue Saint Nicolas	51530 MARDEUIL
	PERMANENCE DU JARD	136 rue Georges Charpak	51430 BEZANNES
	LE NOUVEL ATELIER	5 rue Clair Marais	51200 EPERNAY
	ACA INDUSTRIE	2D rue Maurice Halbwachs	51100 REIMS
Pôle habitat et intégration dans la cité	FOYER LE RELAIS	Chemin des Gravettes	51220 POUILLON
	RESIDENCE DE L'HORTICULTURE	32 rue Frédéric Plomb	51200 EPERNAY
	SAVS SAMSAH PAPILLONS	15 Rue du Général Bonaparte	51430 TINQUEUX
	BLANCS EN CHAMPAGNE	36 rue du Comte de Lambertye	51200 EPERNAY
	ACCUEIL DE JOUR EPERNAY	32 rue Frédéric Plomb	51200 EPERNAY
Pôle hébergement et soins	FOYER DE JOUR L'ALIZE	17 Rue de Louvois	51100 REIMS
	FOYER DE VIE L'AUORE	15 Rue du Danube	51100 REIMS
	FAM L'AUORE	15 Rue du Danube	51100 REIMS
	TROIS FOYERS	1 Rue René Brouardelle	51450 BETHENY
	FAMA Murielle RENARD	15 Rue Pierre Bérégovoy	51350 CORMONTREUIL
	MAS ODILE MADELIN	5 Chemin des Noues Crats	51420 CERNAY LES REIMS
	FOYER DE VIE JP BRU	10 rue des Forges	51200 EPERNAY
	FAM JP BRU	10 rue des Forges	51200 EPERNAY

3. Description des moyens mis en œuvre au cours de l'exercice 2025

Les principaux moyens mis en œuvre par notre Association afin de réaliser les activités décrites au paragraphe précédent sont les suivants :

- Investissements
 - a. Engagés et terminés dans l'exercice (cf point 6.1)
 - b. Engagés dans l'exercice mais non terminés à la clôture :
 - Mise en œuvre d'une nouvelle Solution informatique RH complète : modules Paie, Formation, Entretiens & compétences, on-boarding, recrutement, simulation budgétaire, self-service collaborateur et manager, signature électronique, rapports légaux, et décisionnel
- Ressources humaines

Sur l'ensemble des établissements et services de l'Association, il y a eu 93 embauches de salariés en CDI au cours de l'exercice 2025 qui se répartissent par catégorie socio-professionnelle de la façon suivante :

Cadres	7
Personnel administratif	4
Personnel éducatif	69
Personnel des services généraux	5
Personnel para-médical	8
Médical	0
TOTAL	93

La masse salariale brute totale se monte à 22 874 K€ contre 21 835 K€ en 2024.

- Autres moyens/dépenses engagées
 - c. Formations hors plan : elles se sont élevées à 230 K€ sur l'exercice contre 285 K€ en 2024.
 - d. Dépenses d'entretien et de maintenance (bâtiments, matériels et outillage, informatique) : elles se sont élevées à 1 242 K€ en 2025 contre 1 155 K€ en 2024.

4. Faits caractéristiques d'importance significative de l'exercice et postérieurs à la clôture

4.1 Faits caractéristiques de l'exercice

L'exercice a été caractérisé par les faits d'importance significative suivants :

- **Projet de reconstruction de l'IME Geneviève Caron** : le permis de construire a été accepté par la Mairie d'Épernay en date du 6 mai 2025. Les différentes études d'ingénierie requises avant la phase de construction ont été menées au cours de l'exercice et représentent, à la date du 31 décembre 2025, un montant de 494 K€ figurant à l'actif du bilan en immobilisations en cours.
- **Transformation de l'offre** : le pôle Enfance et inclusion scolaire s'est engagé en 2025 dans cette démarche afin d'offrir aux enfants et aux jeunes une offre plus intégrée permettant des parcours plus modulaires et plus fluides.
- Le projet déposé par l'Association dans le cadre de l'AMI 50 000 solutions a reçu une réponse favorable par l'ARS Grand Est qui a accordé **l'extension de places** d'accueil de jour pour personnes présentant des troubles du spectre de l'autisme au sein des IME La Sittelle (15 places) et IME Geneviève Caron (5 places) et l'extension de places en milieu ordinaire pour personnes présentant des troubles du spectre de l'autisme au Sessad Galilée (10 places).
- Les **démarches liées à la mise en place d'un nouveau Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM)** pour la période 2021-2025, initiées en février 2020, interrompues par la crise sanitaire, ont repris au cours de l'année 2024. Elles se sont poursuivies en 2025 avec le diagnostic partagé et les fiches-action. Les démarches devraient aboutir dans le courant de l'année 2026, pour un CPOM couvrant la période 2027/2031.
- **Système d'information Ressources Humaines** : l'Association a poursuivi tout au long de l'année 2025 l'installation d'un nouveau SIRH couvrant tous les aspects de la relation RH (portail salarié, gestion des plannings, élaboration des paies et déclarations sociales, production des projets). Les

nouveaux modules de portail salarié et de planning ont été mis en service en 2025. Les autres le seront à compter du 1^{er} janvier 2026.

- **Programme ESMS numérique** (mise en place d'une nouvelle solution Dossier Usager Informatisé) : poursuite du déploiement du Dossier Usager Informatisé au sein des Etablissements et Services gérés par l'Association. La subvention de 883 710 euros obtenue dans le cadre du Programme ESMS numérique est répartie entre les trois associations membres de la grappe (Association l'Amitié et les IMC Nord Est). Au 31 décembre 2025, seuls 80% de la subvention allouée ont été encaissés par l'Association qui a procédé au reversement de leur quote-part aux partenaires. Le solde de la subvention qui doit revenir à l'Association figure en produit à recevoir.
- **Entreprise adaptée ACA Industrie** : afin d'accompagner sa filiale dans l'ensemble des démarches liées à sa fermeture, l'Association lui a apporté 296 K€ en compte courant au cours de l'année 2025. En l'absence de perspective favorable de recouvrement de cette somme, elle a fait l'objet d'une dépréciation pour son montant total dans les comptes clos au 31/12/2025.

4.2 Faits caractéristiques postérieures à la clôture

- **Projet de reconstruction de l'IME Geneviève Caron** : attribution des lots du marché au cours de CMA tenues en avril et mai. Pose de la première pierre prévue le 26 juin 2026.
- **Energie gaz** : en janvier 2026, avant le déclenchement de la guerre en Iran, l'Association a signé un nouveau contrat de fourniture couvrant la période 01/07/2026 – 30/06/2028. Elle est ainsi couverte contre l'évolution défavorable du prix du gaz liée au conflit au Moyen Orient.

5. Principes et méthodes comptables

5.1 Principes généraux

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les comptes annuels de notre Association pour cet exercice clos ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce, aux dispositions spécifiques applicables du règlement ANC 2019-04 et, à défaut d'autres dispositions spécifiques, à celles des règlements ANC 2023-03 et ANC 2022-06 relatifs au plan comptable général.

5.1.1 Changement de méthode comptable

L'exercice 2025 constitue la première application des règlements ANC n°2022-06 et n°2023-03 relatifs à la modernisation des états financiers. Cette application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025 constitue un changement de méthode comptable.

Ces règlements s'appliquent de manière prospective à compter de l'exercice de première application et n'entraînent pas de conséquences sur les comptes des exercices antérieurs, à l'exception des reclassements nécessaires pour assurer la présentation des états financiers conformément aux nouveaux modèles.

Les principales évolutions induites par cette réforme sont les suivantes :

- suppression des transferts de charges ;
- comptabilisation des produits selon leur nature, soit en diminution des charges concernées, soit en produits d'exploitation ;
- modification de la définition du résultat exceptionnel, les produits de cession d'immobilisations et les valeurs nettes comptables des immobilisations cédées étant désormais comptabilisés en résultat d'exploitation.

Les principaux impacts de cette évolution pour l'association concernent avant tout la présentation des comptes.

Ainsi, en 2025 :

- 80 563,80 euros ont été enregistrés en diminution des charges de personnel (indemnités journalières de prévoyance et de sécurité sociale, remboursement de frais de formation par l'OPCO)
- 256 823,48 euros ont été enregistrés en autres comptes de produits (loyers et charges d'intermédiation locative, refacturations de charges de personnel, indemnités d'assurance)

Soit un montant total de 337 387,28 euros qui auraient été comptabilisés en compte de transferts de charges en l'absence de changement de méthode comptable.

Les cessions d'actifs immobilisés ont un impact de 31 157,87 euros sur le résultat d'exploitation 2025 (au lieu du résultat exceptionnel).

5.1.2 *Changements d'estimation*

Notre Association n'a effectué aucun changement d'estimation ayant un impact significatif.

5.1.3 *Corrections d'erreurs*

Notre Association n'a constaté aucune correction d'erreur significative.

5.2 *Dérogations*

Notre Association n'a pratiqué aucune dérogation aux règles comptables applicables.

5.3 *Principales méthodes comptables*

Notre Association utilise les méthodes comptables explicites applicables.

Les comptes présentés appliquent les méthodes « de référence » suivantes qualifiées ainsi par le règlement 2014-03 :

- Le provisionnement des engagements en matière de pensions, de compléments de retraite, d'indemnités et versements similaires conformément à l'article 324-1 ;
- La comptabilisation à l'actif des droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition de l'actif conformément aux articles 213-8, 213- 22, 221-1 et 222-1.

6. Informations relatives aux postes du bilan

Un actif est un élément identifiable du patrimoine ayant une valeur économique positive pour l'Association, c'est-à-dire un élément générant une ressource que l'Association contrôle du fait d'événements passés et dont elle attend des avantages économiques futurs ou un potentiel lui permettant de fournir des biens ou services à des tiers conformément à sa mission ou à son objet.

A leur date d'entrée dans le patrimoine de l'Association, les biens reçus à titre gratuit sont comptabilisés à l'actif en les estimant à leur valeur vénale.

Les biens et dettes reçus par legs sont comptabilisés à la date de l'acceptation du legs par l'organe habilité de l'Association ou à la date d'entrée en jouissance si celle-ci est postérieure, en l'absence de condition suspensive. En présence de conditions suspensives, la comptabilisation est différée jusqu'à la réalisation de la dernière de celles-ci.

6.1 Actif immobilisé

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'Association, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Les subventions obtenues le cas échéant pour l'acquisition ou la production d'un bien (actif non financier) sont sans incidence sur le calcul du coût des biens financés.

Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les modes et durées d'amortissements sont présentés au paragraphe 6.1.2.2.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement,
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable.

L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.

Les titres de participation font l'objet d'une dépréciation estimée à partir de la situation nette à la date de clôture des sociétés dont l'Association possède une quote-part de capital.

6.1.1 État de l'actif immobilisé (brut)

Immobilisations	Immobilisations au 31 Décembre 2024	Acquisitions 2025	Cessions 2025	Immobilisations au 31 Décembre 2025
Immobilisations incorporelles	715 217	168 105	67 851	781 751
Frais d'établissement	196 421		17 710	178 711
Frais de recherche et de développement	8 976			8 976
Concessions et droits similaires, Brevets, lic., marques et procédés, droits et val. sim	237 840	47 935,92	50 141	235 635
Fonds commercial	0			0
- dont droit au bail	0			0
Autres immobilisations incorporelles	265 031	37 388		302 419
Immobilisations incorporelles en cours	6 949	82 780	33 720	56 009
Immobilisations corporelles	38 568 525	1 384 119	261 421	39 691 223
Terrains	1 822 219			1 822 219
Agencements et aménagements des terrains, plantations à demeure	94 342			94 342
Constructions	22 108 337	64 157	4 911	22 167 583
Installations, matériel et outillage techniques	5 463 433	426 292	46 984	5 842 740
Autres immobilisations corporelles	8 772 601	601 040	179 597	9 194 044
Immobilisations corporelles en cours	307 593	292 631	29 929	570 295
Immobilisations financières	1 045 320	76 973	20 988	1 101 305
Participations	718 051			718 051
Créances rattachées à des participations	53			53
Autres titres immobilisés	247 244	60 906	3 651	304 499
Prêts	0			0
Autres immobilisations financières	79 973	16 067	17 337	78 703
TOTAL IMMOBILISATION	40 329 062	1 629 196	350 260	41 574 279

Les principaux mouvements de l'exercice concernent :

Pour les acquisitions : des immobilisations incorporelles pour 168 K€, des travaux de rénovation et agencements pour 82 K€, du matériel pour les établissements pour 408 K€, du matériel pour agencements pour 262 K€, 125 K€ de matériel de transport et du matériel/mobilier de bureau et informatique pour 160K€.

Les principales immobilisations en cours au 31 décembre 2025 se décomposent ainsi :

- 82 K€ pour le déploiement du nouvel SI RH en cours
- Etudes diverses pour des futurs travaux : 570 K€

6.1.2 Amortissements de l'actif immobilisé

Amortissements	Amortissements et dépréc. au 31/12/2024	Dotations 2025	Diminutions 2025	Amortissements et dépréc. au 31/12/2025
Amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles	362 625	153 553	67 851	448 327
Frais d'établissement	70 905	30 086	17 710	83 282
Frais de recherche et de développement	4 039	449		4 488
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et val. si	191 396	30 278	50 141	171 534
Fonds commercial (établissements privés)	0			0
- dont droit au bail	0			0
Autres immobilisations incorporelles	96 285	92 739		189 024
Immobilisations incorporelles en cours (dépréciations)	0			0
Amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles	28 941 816	1 539 586	231 151	30 250 251
Terrains	0			0
Agencements et aménagements des terrains, plantations à demeure	90 881	362		91 243
Constructions sur sol propre - 213	10 894 559	298 681		11 193 240
Constructions sur sol d'autrui - 214	6 425 810	204 727	4 913	6 625 625
Installations, matériel et outillage techniques	4 608 549	326 508	46 641	4 888 416
Autres immobilisations corporelles	6 922 017	709 308	179 597	7 451 728
Immobilisations corporelles en cours	0			0
Dépréciations des immobilisations financières	701 941	0	0	718 051
Participations et créances rattachées à des participations	701 941	16 110		718 051
Autres titres immobilisés	0			
Prêts				
Autres				
TOTAL AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS	30 006 382	1 693 138	299 001	31 416 629

6.1.2.1 Modalités d'amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- Terrain	Non amortissable
- Bâtiment sur sol autrui	8 à 40 ans
- Construction	30 ans
- Second œuvre	10 à 12 ans
- Installation technique, matériel et outillage	2 à 15 ans
- Installations générales, agencements, aménagements	5 à 20 ans
- Matériel de transport	5 à 10 ans
- Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans
- Mobilier	3 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

6.1.3 Coût d'emprunt

Notre Association n'intègre aucun coût d'emprunt à l'actif.

6.1.4 Informations relatives aux filiales et participations

L'Association Papillons Blancs en Champagne détient :

- La totalité des 30 500 actions qui composent le capital social de l'Entreprise Adaptée Le Nouvel Atelier, inscrite au RCS de Reims sous le numéro d'immatriculation 524 186 962 ;
- La totalité des 4 000 actions composant le capital social de l'Entreprise Adaptée Atelier Champenois d'Accompagnement Industrie, par sigle ACA Industrie, inscrite au RCS de Reims sous le numéro d'immatriculation 880 773 569.

Les informations relatives à ces filiales et requises par les textes figurent dans le tableau page suivante :

Informations financières	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part du capital détenue (en %)	Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis par l'Asso et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par l'Asso	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par l'Asso au cours de l'exercice	Observations
				Brute	Nette						
Filiales et participations											
A. Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations ci-dessus											
1. <i>Filiale (à détailler) (+50 % du capital détenu par l'Asso)</i>											
Le Nouvel Atelier	305 000	-292 056	100.00%	305 000	0	0		585 411	-28 488	0	
ACA Industrie	400 000	-336 474	100.00%	413 051	0	0		223 289	-329 274	0	
2. <i>Participations (à détailler) (10 à 50 % du capital détenu par l'Asso)</i>											
néant											
B. Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations											
1. <i>Filiales non reprises au § A</i>											
a. <i>filiales françaises (ensemble)</i>											
néant											
b. <i>filiales étrangères (ensemble)</i>											
néant											

6.2 Actif circulant**6.2.1 Stocks et en cours**

La valeur brute des stocks est déterminée de la manière suivante :

- Matières premières et approvisionnements : selon la méthode FIFO
- Produits intermédiaires et finis : en fonction du prix de revient des productions
- En cours : en fonction du prix de revient, auquel est appliqué un taux en fonction du degré d'avancement de la production

Libellé	Montant brut 2025	Amort. et prov. 2025	Montant net 2025	Montant net 2024
Stocks et en-cours :				
Matières premières et fournitures	12 391		12 391	11 568
Autres approvisionnements	12 706		12 706	11 027
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				3 040
Marchandises	4 231		4 231	
TOTAL	29 328	0	29 328	25 635

6.2.2 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Libellé	Montant brut 2025	Moins d'un an	Plus d'un an
CREANCES			
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations(25-26)	718 104		718 104
Prêts (274)			
Autres immobilisations financières (271à 273, etc)	383 201		383 201
Créances de l'actif circulant :			
Créances clients et comptes rattachés (411 à 418)	3 356 346	3 356 346	
Autres créances clients (4096,4097, etc)	535 319	535 319	
Personnel et comptes rattachés (421,)	48 368	48 368	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux (43 sauf)	33 288	33 288	
Etat et autres collectivités publiques (44 sauf)	223 325	223 325	
Autres	0	0	
Charges constatées d'avance (486)	148 077	148 077	
TOTAL CREANCES	5 446 028	4 344 724	1 101 304

6.2.3 *Précisions sur les produits à recevoir*

	2025	2024
1-Clients - factures à établir	9 940	
2-Créances Organismes sociaux	65 007	91 286
3- Subventions à recevoir	208 780	533 404
4-R.R.R. à obtenir et autres avoirs	91 716	52 624
5- Autres produits	20 629	3 982
TOTAL Produits à recevoir	396 071	681 296

Les subventions à recevoir consistent en :

- Subvention FSE+ : 88 529 euros
- Subvention FMIS (numérique en santé) : 120 251 euros

6.2.4 *Charges constatées d'avance*

Les charges constatées d'avance significatives sont les suivantes :

Nature	2025	2024
Maintenance matériel divers	21 310	19 155
Médecine du travail	46 425	34 907
Maintenance Matériel informatique	56 967	43 035
<i>Sous total</i>	<i>124 701</i>	<i>97 097</i>
Autres	23 376	29 941
Total	148 077	127 038

6.3 *Tableau des dépréciations de l'Actif*

Rubriques	Situations et mouvements			
	Dépréciations au début de l'exercice	Augmentations : dotation de l'exercice	Diminutions : reprise de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	0			0
Immobilisations corporelles	0			0
Stocks	0			0
Créances	75 560	465 353	46 128	494 785
Immobilisations financières	701 940	16 110		718 050
Total	777 500	481 463	46 128	1 212 835

6.4 Fonds propres

Une ressource destinée à renforcer les fonds propres à raison d'une stipulation du tiers financeur, du testateur ou du donateur le cas échéant, est comptabilisée en fonds propres avec ou sans droit de reprise.

6.4.1 Tableau de variation des Fonds propres

Le tableau suivant défini par l'article 431-5 du règlement n°2018-06 se substitue à l'ensemble des informations demandées dans l'article 833-11 du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général.

Les règlements ANC 2019-04 et 2018-06 s'appliquent aux comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2020.

Les comptes annuels de notre Association pour cet exercice clos ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce, aux dispositions spécifiques applicables du règlement ANC 2019-04 et, à défaut d'autres dispositions spécifiques, à celles des règlements ANC 2018-06 et 2014-03 relatifs au plan comptable général.

Association Papillons Blancs en Champagne

VARIATION DES FONDS PROPRES	A L'OUVERTURE	AFFECTATION DU RESULTAT	AUGMENTATION	DIMINUTION OU CONSOMMATION	A LA CLOTURE
Fonds propres sans droit de reprise	1 571 856				1 571 856
Fonds propres avec droit de reprise					0
Ecart de réévaluation	34 383				34 383
Réserves	13 156 140	154 896		89 002	13 222 034
dont réserves des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	8 798 997	-110 512		29 002	8 659 483
Report à nouveau	-4 798 241	1 576 195	723 816	634 814	-3 133 044
dont report à nouveau des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	-5 628 830	2 024 614	723 816	561 822	-3 442 222
Excédent ou déficit de l'exercice	1 731 091	-1 731 091	630 886		630 886
dont résultat des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	1 914 102	-1 914 102	927 902		927 902
Situation nette (sous-total)	11 695 228	0	1 354 702	723 816	12 326 114
Subventions d'investissement	928 315		-37 401	200	890 714
Provisions réglementées	1 147 499		141 012		1 288 511
TOTAL	13 771 042	0	1 458 313	724 016	14 505 339

Association Papillons Blancs en Champagne

6.4.2 Report à nouveau dont report à nouveau sous gestion contrôlée

En tant qu'Association gestionnaire, est comptabilisé dans des comptes spécifiques de report à nouveau le résultat de l'activité sociale et médico-sociale sous gestion contrôlée de ces établissements, ajusté des deux éléments suivants :

- Les charges et les produits des établissements dont la prise en compte par l'autorité de tarification est différée ;
- Les charges des établissements rejetées par l'autorité de tarification, conformément aux dispositions de l'article R. 314-52 ou de l'article R. 314-236 du code de l'action sociale et des familles et dont le rejet est contesté par l'Association dans le cadre d'un recours. Lorsque les recours sont épuisés, les charges des établissements rejetées par l'autorité de tarification sont affectées dans le compte de report à nouveau général de l'Association.

AVANT REPARTITION DU RESULTAT DE L'EXERCICE		
Nature du Report	Débiteur	Créditeur
Report à nouveau des activités propres de l'entité (acquis à l'entité)	309 178	
Report à nouveau des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée :		3 442 222
* Charges et produits dont la prise en compte est acceptée	2 380 938	
* Charges rejetées, rejet objet d'un recours	330 614	
* Charges et produits dont la prise en compte est différée		2 711 551
SOLDE		3 133 044

6.4.3 L'excédent ou déficit effectif de l'Association Papillons Blancs en Champagne

Tableau de détermination du résultat effectif global de l'Association (art 153-2 du règlement n°2019-04)

Tableau de détermination du résultat effectif global de l'Association	Exercice N	Exercice N-1
Résultat comptable	630 886	1 731 091
Reprises du résultat antérieur (en + ou -) (1)	-63 176	-300 189
= Excédent ou déficit effectif global	567 710	1 430 902
Dont résultat effectif sous gestion propre	-297 016	-183 012
Dont résultat effectif sous gestion contrôlée	864 726	1 613 914

- (1) Augmentations/diminutions de contributions financières des autorités de tarification finançant les déficits des exercices antérieurs ou reprenant les excédents des exercices antérieurs des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée (dont facturations amendements Creton).

Sont indiqués les montants respectifs de la contribution aux résultats effectifs N/N-1 sous gestion propre des résultats des activités autres que sociales et médico-sociales d'une part et des résultats des activités sociales et médico-sociales qui ne sont pas sous gestion contrôlée d'autre part.

Association Papillons Blancs en Champagne

6.4.4 Subventions d'investissement

Les subventions d'investissements sont des ressources à caractère durable, des ressources stables permettant de financer les investissements nécessaires aux activités de l'Association et d'alimenter sa trésorerie.

Tableau des subventions d'investissements

Subventions d'investissement	Solde à l'ouverture	Variations de l'exercice		Solde à la clôture de l'exercice
		Augmentation	Diminution	Montant global
Montant nominal	2 595 578	35 769	6 200	2 625 147
Quotes-parts virées au résultat	1 667 263	73 170	6 000	1 734 433
Montant net en fonds propres	928 315	-37 401	200	890 714

6.4.5 Provisions réglementées

L'Association comptabilise les provisions réglementées suivantes lorsqu'elles sont pratiquées dans le compte administratif de nos ESSMS gérées :

- Provisions pour couverture du besoin en fonds de roulement des ESSMS (réserve de trésorerie),
- Provisions afférentes aux plus-values nettes de cessions d'actifs (immobilisés, circulants) des ESSMS
- Provisions pour produits financiers des ESSMS (placements possibles de trésorerie sans risque de dépréciation), la dotation aux provisions étant la contrepartie des produits financiers.

6.5 Fonds dédiés

Les sommes comptabilisées dans les comptes de Fonds dédiés sont reportées au compte de résultat au fur et à mesure de leur utilisation avec pour contrepartie les comptes d'utilisation de fonds dédiés, poste « Utilisations des fonds dédiés » dans les Produits au compte de résultat.

VARIATION DES FONDS DEDIES ISSUS DE	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	REPORTS	UTILISATIONS		TRANSFERTS	A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés correspondants à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation	1 974 970	194 419	480 089			1 689 300	347 240
Contributions financières d'autres organismes	102 798					102 798	102 798
Contributions financières des autorités de tarification aux entités gestionnaires d'ESSMS	2 770 000					2 770 000	2 770 000
Ressources liées à la générosité du public							
Total	4 847 768	194 419	480 089	0	0	4 562 098	3 220 038

Association Papillons Blancs en Champagne

Lorsqu'une ressource inscrite, au cours de l'exercice, au compte de résultat dans les produits, n'a pu être utilisée en totalité au cours de cet exercice, l'engagement d'emploi pris par l'Association envers le tiers financeur est inscrit en charges sous la rubrique « reports en fonds dédiés » et au passif du bilan sous le compte « fonds dédiés »

Figurent en fonds dédiés à la clôture de l'exercice les ressources dédiées à des projets définis non totalement utilisés, le cas échéant relatives à des projets terminés dont l'organe habilité de notre Association a décidé de transférer les ressources à un autre projet défini avec l'accord du tiers financeur.

6.6 Tableaux de variation des provisions réglementées et pour risques et charges

	Début d'exercice	Dotations	Reprises sur montants utilisés	Reprises sur montants non utilisés	Fin d'exercice
Provisions règlementées	1 147 498	141 012	0		1 288 510
Provisions pour risques	121 800	15 545	57 300		80 045
<i>de nature prud'homale</i>	121 800		57 300		64 500
<i>autres risques</i>	0	15 545			15 545
Provisions pour départ en retraite	1 840 744	191 018	226 652		1 805 110
Autres provisions pour charges	85 295		11 153		74 142
Total général	3 195 337	347 575	295 104	0	3 247 807

Evaluation des provisions pour risques et charges :

L'Association doit faire face à plusieurs litiges prud'homaux. Sans reconnaître le bien-fondé des demandes formulées, et en lien avec l'avocat en charge des dossiers, une provision de 121 800 euros a été inscrite en comptabilité afin de faire face aux risques inhérents à ces contentieux.

6.7 Provision pour risques et charges

6.7.1 Provisions pour engagements de retraite et avantages assimilés

Notre Association provisionne ses engagements relatifs aux régimes suivants dont les principales caractéristiques sont précisées ci-après.

Engagements retraite	Provisionné	Comptabilisé (réserve)	Non provisionné	Total
I.D.R.	1 805 110	64 584	0	1 869 694
Total	1 805 110	64 584	0	1 869 694

Ces provisions sont évaluées et comptabilisées dans le respect de la permanence des méthodes. Les mouvements de l'exercice sont retracés dans le tableau exposé au point 6.6.

La méthode de calcul de la provision pour indemnité de fin de carrière est la suivante :

- Tous les salariés en Contrat à Durée Indéterminée dont l'objet d'une provision

Association Papillons Blancs en Champagne

- L'âge de départ à la retraite est porté à 67 ans
- Le départ se fait à l'initiative du salarié
- Le calcul est minoré de la probabilité d'un défaut de versement consécutif à un départ volontaire (turn over) ou à un décès
- Le taux d'actualisation retenu est de 3.90 %
- Les réserves constituées lors des affectations de résultats par les tutelles destinées à financer les futurs départs à la retraite, soit 64 584 euros, sont venues diminuer la provision.

6.7.2 Provisions pour médaille du travail

Les engagements pour médaille du travail ne font pas l'objet de provision.

6.8 Dettes**6.8.1 Emprunts et autres dettes assimilés**

Les échéances de ces emprunts et dettes financières sont détaillées par établissement dans le tableau ci-dessous :

ETABLISSEMENTS	31/12/2025	-1 an	1 an à 5 ans	+5 ans
SITTELLE	762 904	194 031	568 873	
LA MAS	822 536	117 301	446 010	259 225
ESAT PRODUCTION ATELIERS DE LA FORET	552 153	82 733	304 274	165 146
VIE ASSOCIATIVE	446 192	30 227	415 965	
SAVS PBC	861			
INTERETS COURUS SUR EMPRUNTS	1 389	1 389		
TOTAL DETTES FINANCIERES PAR ECHEANCE	2 586 034	425 680	1 735 122	424 371

6.8.2 Charges à payer

Libellé	Montant net 31/12/2025	Montant net 31/12/2024
FACT. FOURNISSEURS NON PARVENUES	382 148	297 103
DETTES PROV. CONGES PAYES PERSONNEL	1 816 889	1 603 102
PROV/CH. SOCIALES. CONG. PAYES PERSONNEL	895 028	787 973
AUTRES CHARGES A PAYER	78 970	63 611
TOTAL DES CHARGES A PAYER	3 173 034	2 751 789

Association Papillons Blancs en Champagne

6.9 État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

Libellé	Montant brut 2025	Échéances à moins d'un an	Échéances à plus d'un an	Échéances à plus de 5 ans
DETTES				
Emprunts obligataires convertibles (161)				
Autres emprunts obligataires (163)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits (164 ..)	2 586 034	425 680	1 735 122	424 371
Emprunts et dettes financières divers (165...-17)	7 592	7 592		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés (401,403,408)	2 166 278	2 166 278		
Personnel et comptes rattachés (421,)	1 957 437	1 957 437		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux (43 sauf)	2 423 132	2 423 132		
Etat et autres collectivités publiques (44 sauf)	213 923	213 923		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés (269,279,404,405)				
Autres dettes (solde créditeur 409, 41, 45, 46, ...)	202 331	202 331		
Produits constatés d'avance (487)	0	0		
TOTAL DETTES	9 556 727	7 396 374	1 735 122	424 371

7. Informations relatives au Compte de résultat

Le compte de résultat est présenté selon les dispositions du plan comptable général sauf en ce qui concerne les opérations spécifiques qui suivent :

- Produits d'exploitation : cotisations, produits de tiers financeurs, utilisations des fonds dédiés ;
- Charges : aides financières, reports en fonds dédiés ;
- Contributions volontaires en nature (produits) et charges des contributions volontaires en nature

7.1 Résultats par activité ou établissement

Détail des résultats comptables	Gestion contrôlée		Gestion propre		TOTAL
	Excédent	Déficit	Excédent	Déficit	
Ets de la gestion propre			305 054	536 939	-231 885
ARS Assur. Maladie / Conseil Départ. (siège)		65 131			-65 131
ARS Assurance Maladie	672 221	188 983			483 238
Conseil Départemental	677 415	232 751			444 664
TOTAUX AU 31/12/2025	1 349 636	486 865	305 054	536 939	630 886
RESULTATS NETS	862 771		-231 885		630 886

7.2 Passage du résultat comptable au résultat administratif (gestion sous contrôle de tiers financeurs) et autres informations sur les comptes des établissements sociaux et médico-sociaux

Les établissements suivants sont sous contrôle de tiers financeur :

Association Papillons Blancs en Champagne

ETABLISSEMENTS	FINANCEMENT	
	Gestion	Nature
Ets de la gestion propre		
Vie Associative	propre	Ressources propres
ESAT Production Les Ateliers de la Vallée	propre	Ressources propres et ASP pour les aides aux postes
Esat Production Les Ateliers de la Forêt	propre	Ressources propres et ASP pour les aides aux postes
Siège administratif (son résultat reste acquis à l'OG)	contrôlée	Gestion partagée ARS / Conseil départemental
Conseil Départemental		
Foyer Le Relais	contrôlée	Prix de journée / contributions des usagers
Résidence de l'horticulture	contrôlée	Prix de journée / contributions des usagers
Foyer de Jour l'Alizé	contrôlée	Prix de journée / contributions des usagers
Accueil de Jour d'Epernay	contrôlée	Prix de journée / contributions des usagers
Conseil Départemental / ARS Assurance Maladie		
FDV-FAM l'Aurore	contrôlée	Prix de journée et forfait soins / particip. des usagers et CAF
FAMA Murielle Renard	contrôlée	Prix de journée et forfait soins / particip. des usagers et CAF
Les Trois Foyers	contrôlée	Prix de journée et forfait soins / particip. des usagers et CAF
FDV-FAM JP Bru	contrôlée	Prix de journée et forfait soins / particip. des usagers et CAF
SAVS SAMSAH Papillons Blancs en Champagne	contrôlée	Prix de journée et forfait soins / particip. des usagers
ARS Assurance Maladie		
MAS Odile Madelin	contrôlée	Dotations Globalisées Commune (CPOM)
IME G. Caron	contrôlée	Dotations Globalisées Commune (CPOM)
SESSAD Epernay	contrôlée	Dotations Globalisées Commune (CPOM)
CAFAST	contrôlée	Dotations Globalisées Commune (CPOM)
IME la Sittelle	contrôlée	Dotations Globalisées Commune (CPOM)
IME l'Eoline	contrôlée	Dotations Globalisées Commune (CPOM)
SSAD Mistral Gagnant	contrôlée	Dotations Globalisées Commune (CPOM)
SESSAD Galilée	contrôlée	Dotations Globalisées Commune (CPOM)
Permanence du Jard	contrôlée	Dotations Globales Commune (CPOM) et autres financements
ESAT Ateliers de la Vallée	contrôlée	Dotations Globalisées Commune (CPOM)
ESAT Ateliers de la Forêt	contrôlée	Dotations Globalisées Commune (CPOM)

7.2.1 Tableau de passage entre résultat comptable et résultat administratif par établissement

Le résultat comptable de l'Association correspond au cumul des résultats comptables des établissements et services dont elle est le gestionnaire. Ces résultats sont établis conformément au Plan comptable général.

Toutefois, les résultats des établissements sociaux et médico-sociaux sous contrôle d'un tiers financeur sont également impactés par des règles budgétaires spécifiques dont l'application aboutit à la détermination de résultats administratifs dont l'affectation est décidée par le tiers financeur.

Les résultats administratifs 2025 des Etablissements sociaux et médico-sociaux sous gestion contrôlée sont les suivants :

Association Papillons Blancs en Champagne

	RESULTAT COMPTABLE 2025	RESULTATS ADMINISTRATIFS 2025	RETRAITEMENTS
FOYER de JOUR l'Alizé	63 490	71 370	7 879
FOYER & FAM l'Aurore	108 860	45 209	-63 651
FAMA Murielle Renard	180 393	126 926	-53 467
FOYER LE RELAIS	182 189	116 017	-66 173
SAVS-SAMSAH PBC	81 960	102 517	20 557
Les Trois FOYERS	-81 823	-217 084	-135 261
FDV-FAM JP BRU	-127 057	-197 042	-69 985
Résidence de l'horticulture	60 523	51 266	-9 257
Accueil de jour Epernay	-23 871	5 132	29 003
IME l'EOLINE	70 685	109 069	38 385
IME la SITTELLE	17 166	225 374	208 208
MAS Odile Madelin	289 606	355 419	65 814
SSAD Mistral Gagnant	17 157	22 775	5 618
SESSAD GALILEE	202 896	207 883	4 987
ESAT Les ATELIERS de la FORET	-149 913	-116 560	33 353
IME G. CARON	-8 960	157 086	166 046
ESAT Ateliers de la Vallée	-30 037	-5 293	24 744
CAFAST	73 532	76 724	3 193
SESSAD G.CARON	1 181	11 520	10 339
Permanence du JARD	-73	9 799	9 871
TOTAL ETBS SOUS TUTELLES	927 902	1 158 107	230 205

7.3 Produits du compte de résultat

Les produits du compte de résultat se composent :

- Des facturations des ESAT Production au titre des prestations réalisées pour des clients extérieurs à l'Association (point 7.3.1) ;
- Des aides aux postes perçues dans le cadre de la prise en charge partielle des rémunérations des travailleurs handicapés (point 7.3.1) ;
- Des produits de tiers financeurs : les dotations globales et les prix de journée ;
- Des participations des usagers (allocations logements, forfaits journaliers, contributions) ;
- Des subventions (ressources ne rémunérant pas des prestations individualisées) ;
- Des cotisations des adhérents et des dons reçus ;
- D'autres produits divers (transfert de charges, reprises de provisions etc)

Ces produits sont détaillés par nature dans le tableau ci-dessous, et répartis selon qu'ils sont comptabilisés dans un établissement sous gestion contrôlée, ou bien dans un établissement sous gestion propre.

Association Papillons Blancs en Champagne

Produits par nature	Répartition		TOTAL
	Gestion contrôlée	Gestion propre	au 31/12/2025
Produits d'exploitation			
Produits de la tarification	37 851 739		37 851 739
Reversements des usagers	3 103 444		3 103 444
Production de l'exercice		2 128 577	2 128 577
Produits des activités annexes	267 892		267 892
Subventions d'exploitation	237 721	36 412	274 133
Autres produits (dont Aides aux postes)	267 299	3 837 114	4 104 412
Reprises s/amorts & prov - Transferts de charges	501 564	57 771	559 334
Cotisations & collectes		293 769	293 769
Report des ressources non utilisées (fonds dédiés)	324 057	159 573	483 630
Produits cession immobilisations	29 000	2 500	31 500
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun :		33 095	33 095
	42 582 716	6 548 811	49 131 527
Produits financiers			
Intérêts et produits assimilés	126 380	54 336	180 716
Produits nets sur cessions VMP	116	2 349	2 466
Reprise prov dépréc immo financières			
	126 496	56 685	183 182
TOTAL DES PRODUITS	42 709 212	6 605 496	49 314 708

Ces produits du compte de résultat sont détaillés dans les paragraphes ci-après.

7.3.1 Ventes de biens et services (ESAT Production)

ESAT Production	Exercice 2025			Exercice 2024		
	Ateliers de la Forêt	Ateliers de la Vallée	Total	Ateliers de la Forêt	Ateliers de la Vallée	Total
Production de l'exercice	1 074 396	1 054 181	2 128 577	1 060 302	925 504	1 985 806
Aides aux Postes	2 291 878	1 405 238	3 697 117	2 272 937	1 368 628	3 641 565
TOTAL	3 366 274	2 459 419	5 825 694	3 333 239	2 294 132	5 627 371

7.3.2 Produits de tiers financeurs

7.3.2.1 Concours publics et subventions d'exploitation

7.3.2.1.1 Concours publics

Un concours public est une contribution financière apportée par une autorité administrative en application d'un dispositif législatif ou réglementaire (par opposition à la subvention, attribuée de façon facultative et objet d'une décision particulière).

Les concours publics comprennent :

- Les contributions financières d'une autorité administrative qui ne sont pas des subventions ;
 - Les reversements de participations, contributions ou taxes par un organisme collecteur.
- Ils sont comptabilisés en produit au compte « Concours publics » en fonction des modalités propres au dispositif concerné.

7.3.2.1.2 Subventions

Association Papillons Blancs en Champagne

Les dépenses engagées avant que notre Association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutoires. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Constituent des subventions les contributions facultatives de toute nature, valorisées dans l'acte d'attribution, décidées par les autorités administratives et les organismes chargés de la gestion d'un service public industriel et commercial, justifiées par un intérêt général et destinées à la réalisation d'une action ou d'un projet d'investissement, à la contribution au développement d'activités ou au financement global de l'activité de l'organisme de droit privé bénéficiaire.

Ces actions, projets ou activités sont initiés, définis et mis en œuvre par les organismes de droit privé bénéficiaires. Ces contributions ne peuvent constituer la rémunération de prestations individualisées répondant aux besoins des autorités ou organismes qui les accordent

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'Association pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « *Reports en fonds dédiés* » en contrepartie du passif « *Fonds dédiés sur subvention d'exploitation* ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « *Provisions pour risques et charges* »

7.3.2.1.3 Tableau des subventions et concours publics

Nature du concours ou de la subvention	Union européenne	Etat	Collectivités territoriales	Caisse d'allocations familiales	Autres	TOTAL
	<i>FSE</i>	<i>Agence Régionale de Santé, ASP</i>	<i>Conseil départemental, Région GrandEst</i>			
Concours publics		25 975 935	11 875 804	646 743		38 498 481
Aides relatives à la politique de l'emploi		3 697 117				3 697 117
Subvention d'exploitation	199 599	350	1 867	4 900	67 417	274 133
TOTAL	199 599	29 673 401	11 877 671	651 643	67 417	42 469 732

Association Papillons Blancs en Champagne

7.3.2.2 Dons manuels (dont abandon de frais par les bénévoles)

Les dons manuels se décomposent ainsi :

Dons	2025	2024
Dons manuels monétaires	146 550	47 109
Produits reçus lors d'opérations particulières	79 985	69 247
TOTAL DES DONNS	226 535	116 357

7.3.3 Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions

Sont comptabilisés les reprises suivantes :

- Sur provisions pour risques et charges et pour dépréciation de créances : 341 232 euros en 2025 contre 439 989 euros en 2024

7.3.4 Utilisations des fonds dédiés

Les utilisations de fonds dédiés au cours de l'exercice 2025 s'élèvent à 483 630 euros.

Les principaux projets concernés sont détaillés ci-dessous :

- Renforcement en RH :
 - o Remplacements de professionnels (maladie, stagiaires) : 101 891 euros
 - o Formation : 52 906 euros
- Investissements (matériel adapté, véhicule, ...) : 146 830 euros
- Qualité de vie au travail : 8 980 euros
- Divers achats sur les fonds de la taxe d'apprentissage : 10 334 euros

Association Papillons Blancs en Champagne

7.4 Charges du compte de résultat**7.4.1 Détails des achats et charges externes**

Achats de matières premières et autres approvisionnements	Exercice 2025	Exercice 2024
Achats de matières premières destinées à la Production des ESAT	189 131	152 569
Achat de combustible Fuel	64 980	71 760
Achats de MP et autres approvisionnements (1)	254 111	224 329
Variation de stock des MP / productions	-1 990	3 127
Variation de stock autres approvisionnements	-1 703	17 065
Variation des stocks (1)	-3 694	20 191

Autres achats et charges externes	Exercice 2025	Exercice 2024
Achats non stockés de matières et fournitures (2)	2 103 265	2 035 984
dont :		
Eau, gaz, électricité	1 020 485	1 142 124
Carburants	182 618	181 726
Produits d'entretien, ménage	139 502	132 698
Fournitures scolaires, éducatives	93 869	78 319
Couches, alèses, produits absorbants	133 709	140 099
Fournitures médicales	44 520	40 669
Produits pharmaceutiques	152 566	159 819
Autres achats de matériels et fournitures	99 900	95 969
Vêtements professionnels	41 576	41 482
Services extérieurs et autres (3)	9 346 492	8 908 105
dont :		
Vacances ; activités extérieures, sportives et éducatives	142 491	149 008
Locations immobilières et charges locatives	1 687 610	1 660 044
Autres locations	108 650	86 322
Entretien	505 307	470 047
Maintenance	737 232	685 305
Assurances	224 114	205 132
Personnel intérimaire	827 516	686 733
Honoraires (recrutement, libéraux, avocats, commissaire aux comptes)	442 204	460 361
Transports d'usagers	1 159 276	1 060 986
Affranchissements et télécoms	122 738	155 327
Prestations alimentation et restauration	2 810 386	2 689 881
TOTAL Autres achats et charges externes (2+3)	11 449 757	10 944 089

Association Papillons Blancs en Champagne

7.4.2 Impôts, taxes et versements assimilés

Impôts, Taxes et Versements assimilés	Exercice 2025	Exercice 2024
- sur rémunérations dont :	2 215 954	2 161 590
Taxes sur salaires	1 659 152	1 616 240
Contribution Formation professionnelle continue	468 237	459 597
Taxe Effort construction	88 565	85 753
- autres dont :	129 198	185 374
Taxe foncière	97 002	94 734
Total Impôts, Taxes et Versements assimilés	2 345 151	2 346 964

7.4.3 Salaires et traitements, charges sociales

Salaires et charges sociales	Exercice 2025	Exercice 2024
Salaires et traitements	22 793 829	21 834 934
Charges sociales dont :	8 990 850	8 577 621
Charges Urssaf, mutuelle, retraite et prévoyance	8 320 024	7 851 899
Œuvres sociales	314 416	308 607
Médecine du travail	111 402	97 708
Charges de formation hors plan	230 031	285 289
Total Charges de personnel	34 129 830	30 412 555

7.4.4 Dotations aux amortissements et aux dépréciations

Dotations aux amortissements et dépréciations	Exercice 2025	Exercice 2024
Dotations aux amortissements :		
- des immobilisations	1 693 140	1 656 314
Dont / incorporelles	154 173	115 537
Dont / corporelles	1 538 967	1 540 777
Dotations aux provisions :		
- sur créances détenues sur des usagers ou des clients	454 370	74 767
Total dotations aux amortissements et provisions	2 147 510	1 731 081

Association Papillons Blancs en Champagne

7.4.5 Dotations aux provisions

Dotations aux provisions pour risques et charges	Exercice 2025	Exercice 2024
Dotations provisions pour risques (prudhommes et autres)	15 545	28 086
Dotations provisions retraite	191 018	196 081
Dotations autres provisions		
Total dotations aux provisions pour risques et charges	206 563	224 167

7.5 Résultat Financier

Résultat financier	Exercice 2025	Exercice 2024
Produits financiers	183 182	155 755
- sur titres de participation	0	0
- sur autres créances financières	2 466	2 452
- autres intérêts et produits assimilés	180 716	153 303
Charges financières	66 598	198 417
Dépréciation des titres de participation au capital des Entreprises adaptées	16 110	136 165
Intérêts et charges assimilées	50 488	62 252
Résultat financier	116 584	-42 663

7.6 Résultat exceptionnel

Le poste « Sur opérations en capital » comprend la quote-part annuelle des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice dans la mesure où notre Association a choisi la comptabilisation des subventions d'investissement acquises dans les fonds propres et la reprise de celles-ci dans le compte de résultat au fur et à mesure de l'amortissement de la quote-part des biens ainsi financés.

Association Papillons Blancs en Champagne

Résultat exceptionnel	Exercice 2025	Exercice 2024
Produits exceptionnels	0	114 349
- sur opérations de gestion	0	10 035
Dons recus		0
Autres produits exceptionnels		10 035
- sur opérations en capital	0	102 953
Prix de cession d'éléments d'actifs immobilisés		35 200
Produits exceptionnels sur exercices antérieurs		0
Quote-part de subvention rapportée au résultat		67 753
- Reprises sur provisions, dépréciations et transfert de charges	0	1 361
Reprises / provisions réglementées		1 361
Report des ressources non utilisées (fonds dédiés)		0
Charges exceptionnelles	141 012	162 177
- sur opérations de gestion	0	53 570
Pénalités		2 741
Autres charges exceptionnelles		50 828
- sur opérations en capital	0	1 306
Valeur nette comptable / éléments d'actif cédés		1 080
Charges exceptionnelles / exercices antérieurs		226
- Dotations aux provisions, dépréciations et transfert de charges	141 012	107 301
Dotations / réserves plus-values nettes	141 012	107 301
Report des ressources non utilisées (fonds dédiés)	0	0
Résultat exceptionnel	-141 012	-47 828

7.7 Contributions et charges des contributions, volontaires en nature (pied du compte de résultat)

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à une Association un travail, des biens ou des services à titre gratuit. Ceci correspond à :

- Des contributions en travail : bénévolat, mises à disposition de personnes ;
- Des contributions en biens : dons en nature redistribués ou consommés en l'état ;
- Des contributions en services : mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage, fourniture gratuite de services

Une contribution est une participation, sous quelque forme que ce soit, à la réalisation d'une œuvre commune.

L'Association qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

- Ces apports ou affectations sont comptabilisés en charge à la date de signature de la convention ou des statuts.
- Les apports ou affectations sont soit en numéraire soit en nature.
- Les apports en nature correspondent à l'apport de tout bien qu'il soit matériel ou immatériel autre que l'argent.

La valorisation des apports de biens ou autres services se fait par référence au coût réel comme par exemple la valeur locative des mises à disposition de locaux.

Association Papillons Blancs en Champagne

Notre Association a décidé de comptabiliser les contributions volontaires en nature suivantes :

Nature de la contribution / modalités ayant permis de quantifier	Méthode de valorisation	Montant
Bénévolat	temps passé * taux horaire (variable selon la nature de la mission)	97 594
Mise à disposition de locaux	nombre de m ² * coût au m ² annuel chargé	11 272
Autres prestations de service	selon devis du prestataire	1 025

Précisions relatives au bénévolat :

Les temps passés correspondent aux heures des bénévoles passées dans les opérations associatives (opérations brioches, chocolats, emballages cadeaux...) ainsi qu'aux heures passées dans les réunions par les administrateurs référents (commissions de pôle, commissions d'admission...) et consacrées à diverses commissions (recrutement, projets, rénovation projet immobilier, etc...).

Deux taux horaires différents sont retenus pour valoriser ces temps passés, selon la nature de la mission du bénévole :

- Salaire moyen chargé versé dans l'association pour les travaux des administrateurs, effectués dans le cadre de leurs missions : soit 27,19 €/h,
- SMIC chargé 2025 pour les opérations associatives, et ceci quel que soit le bénévole (administrateur ou non), soit 15.93 €/h.

Précisions relatives à la mise à disposition des locaux :

Un bureau est mis à disposition de la Présidente de l'Association. Le coût au m² inclut le loyer et les charges locatives.

7.7.1.1 Honoraires des commissaires aux comptes

	Année 2025
Au titre de la mission de contrôle légal des comptes	45 085
Honoraires totaux	45 085

Association Papillons Blancs en Champagne

8. Autres informations et engagements dont opérations et engagements envers les dirigeants

8.1 Informations relatives aux dirigeants (rémunérations, avances et crédits alloués, engagements en matière de retraite, pensions...)

Article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2016 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif.

Ce texte précise que la rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés doit figurer en annexe des comptes annuels, dès lors que l'Association reçoit des subventions de l'Etat et collectivités territoriales pour un montant annuel supérieur à 50 000 euros et dont le budget annuel est supérieur à 100 000 euros.

La notion de « hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés » englobe les personnes salariées qui répondent à la qualification de « cadre » selon le code du travail (c. trav. art. L. 3111-2) ainsi que les dirigeants bénévoles. Concernant la détermination des trois plus hauts cadres dirigeants, elle doit s'effectuer par rapport à l'importance relative de leur rôle dans la gestion ou la représentation de l'Association.

Selon la CNCC, si seule une personne parmi les trois plus hauts cadres dirigeants est rémunérée, la diffusion de cette information peut être appréciée selon le caractère préjudiciable de confidentialité.

L'Association n'a qu'un cadre dirigeant rémunéré au sens de ce texte. Afin de préserver la confidentialité de la rémunération, il est donc convenu de ne pas publier cette information.

9. Informations relatives à l'effectif

L'effectif salarié de l'Association se décompose ainsi, par catégorie :

	CDI	CDD	Effectif total au 31/12/2025
Cadres	56	2	58
Administratifs	36	9	45
Educatif	367	35	402
Services généraux	68	4	72
Paramédical	45	3	48
Médical	8	0	8
Total	580	53	633

Association Papillons Blancs en Champagne

10. Autres informations relatives aux opérations et engagements hors bilan**10.1 Engagements financiers donnés et reçus**

Nature d'engagements	Donnés	Reçus
Avals		
Cautionnements	762 904	
Nantissements	685 506	
Promesses d'hypothèques	822 539	
Garanties d'actif et de passif		
Engagements consentis à l'égard d'Associations liées		
Engagements assortis de sûretés réelles		
Engagements consentis de manière conditionnelle		

10.2 Information sur l'absence d'obligations d'établissement d'un compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public (CER)

Percevant des dons pour un montant inférieur à 153 000 €, notre Association n'est pas soumise aux obligations d'établissement d'un Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public visant les associations, fondations, fonds de dotation faisant appel à la générosité du public.